

LE TEMPS

Retraites Jeudi 30 septembre 2010

Les taux planchers mettent les caisses de pension en situation délicate

Par Philippe Gumy

Swisscanto estime que la grande majorité des institutions de prévoyances n'ont pas les réserves suffisantes pour faire face aux risques qu'elles sont contraintes de prendre afin de servir les rentes légalement garanties à leurs assurés

Le 2e pilier amorce la nouvelle décennie en état de faiblesse, pris en tenaille entre ses obligations légales et des marchés financiers toujours très difficiles. La grande majorité des caisses de pension ont certes pu se remettre à flot l'an dernier grâce au puissant rebond qui a fait suite au krach de 2008, et afficher à nouveau un taux de couverture supérieur à 100%. Mais l'envolée des bourses a fait long feu, dès avril dernier. Depuis janvier, l'indice phare de la bourse suisse, le SMI, cède près de 4%.

Résultat, 16% des institutions de prévoyance privées demeuraient sous-capitalisées à la fin juin dernier, a souligné mercredi devant la presse à Zurich Gérard Fischer, directeur de la société de gestion d'actifs Swisscanto, se basant sur une enquête menée auprès de 281 caisses de pension, dont 241 privées, représentant 382 milliards de francs de fortune et 2,2 millions d'assurés. Ce taux est en légère détérioration par rapport à la situation qui prévalait à la fin 2009 (14%).

Une autre étude annuelle menée par la société de conseil Complementa associée à l'agence financière AWP auprès de 418 institutions de prévoyance montre que le taux de couverture est passé de 104,3% à la fin 2009 à 103% fin juin. La situation se dégrade tant dans les caisses privées que les institutions publiques.

Plus de rendements

Tous les experts l'affirment: le cœur du problème découle avant tout de la persistance de taux d'intérêt très bas sur une longue période. La partie obligatoire du portefeuille des caisses de pension – surtout des dettes de la Confédération ou d'Etats réputés sans risques – ne génère pratiquement plus de rendements (à peine plus de 1% par an pour les emprunts à dix ans contractés par la Suisse).

Les gérants de fonds sont donc contraints d'aller chercher la performance sur les marchés actions – qui plongent en moyenne tous les cinq ans – pour au moins espérer atteindre les objectifs fixés par le Conseil fédéral en termes de rémunération des avoirs du 2e pilier (2% en 2010). Rêvent-ils dès lors d'une hausse des taux? Pas si sûr, car le phénomène sera «inévitablement associé à une baisse de la valeur des obligations, qui aura des conséquences [négatives] sur le taux de couverture», a noté Gérard Fischer.

Baisse des rentes

Quelque six mois après le refus par le peuple d'un abaissement du taux de conversion – qui aurait donné un ballon d'oxygène aux institutions de prévoyance en diminuant les rentes à verser à leurs assurés – le 2e pilier est contraint de se battre avec les seuls marchés. «C'est irréaliste», a lâché

Gérard Fischer qui estime que la balle reste dans le camp politique. Si les marchés devaient rechuter, la grande majorité des caisses, toujours dépourvues de réserves, n'auraient pas les reins assez solides pour encaisser le choc. La situation est à ce point délicate que la question de la participation des rentiers aux mesures d'assainissement – en clair, une baisse des rentes des assurés déjà à la retraite – redeviendra «tôt ou tard d'actualité», a insisté Gérard Fischer, pour qui il n'y a «plus de tabou».

Reste que le débat n'est pas encore programmé pour demain sous la coupole fédérale, le monde politique n'étant «pas mûr», a convenu le directeur de Swisscanto. Et de conclure: «Mais cela pourrait changer dans un futur proche. Cela dépendra en grande partie des marchés ainsi que de l'évolution [conjoncturelle], qu'elle soit inflationniste ou déflationniste.»

LE TEMPS © 2009 Le Temps SA